

# CLISSON et ses MONUMENTS

Etude historique et archéologique

PAR

le Comte PAUL DE BERTHOU

Ancien élève de l'Ecole des Chartes

Illustrations par M. l'Abbé Joseph BOUTIN

Plan du chateau par M. Clément JOSSO, architecte

MDCCCX (1910)

IMPRIMERIE DE LA LOIRE – NANTES

*Numérisation Odile Halbert, 2007,  
tous droits de reproduction réservés*

## SUPPLÉMENT paru en 1913 chez Durance, Nantes

1. Les titres de chapitre sont ceux de « *Clisson et ses monuments* ».
2. Les numéros de page se rapportent à « *Clisson et ses monuments* ».

*J'ai mis en tête de chaque chapitre numérisé, hors pagination, ce qui concernait son supplément, tel que paru en 1913, afin que chacun puisse en prendre connaissance, sans l'omettre. Cette méthode m'a parue la seule convenir afin de ne pas détruire la pagination de l'ouvrage initial (note d'Odile HALBERT, numérisation de l'ouvrage en 2007)*

## CHAPITRE II.

*Page 69, ligne 11 : ... le 2 juin 1645. Ajouter : d'après Travers, mais plus exactement. en 1652. Mettre en note : Cf. M. l'abbé Bourdeaut, op. cit. ; — Visite de l'archidiacre Binet, en 1683 (G 52).*

*Page 69, ligne 16. Ajouter en note : La nouvelle communauté, dirigée par la R. M. Jeanne de Savonnières de la Troche, prieure, se composait des religieuses suivantes : Isabelle Richerot, sous-prieure ; Françoise Lenfant, portière ; Jeanne Macé, discrète ; Jeanne de Plumaugat, discrète-chantre ; Marie Le Peigné, maîtresse des novices ; Jacquette Gaultier, sacristaine ; Chefdanneau, sous-chantre (Cf. M. l'abbé Bourdeaut, op. cit. ; - Arch. de Nantes, *Insinuations ecclésiastiques*, registre 43, fol. 114).*

*Page 70, ligne 6. Ajouter en note : Dom Jean de Clinchamp, ancien prieur de la Trinité de Clisson, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 20 avril 1793, et exécuté (« *Le tribunal révolutionnaire, 1793-1795* », par G. Lenôtre ; Paris, Perrin, 1908, un vol. in-8°, avec gravures, plans et portraits, page 89).*

*Page 76, note 2. Rectifier ainsi les deux dernières lignes : Cette pierre tombale, provenant de la Trinité, porte une petite croix grecque au pied, et une petite niche au chevet. Sur l'un de ses rampants est gravée en creux et au trait, une grande épée de guerre, de la fin du XIIIe siècle ; sur l'autre, on voit gravés de la même façon un couteau de boucher et une hache de charpentier. Elle nous paraît du début du XIVe siècle, et a sans doute recouvert la sépulture d'un taillandier, fabricant d'armes et d'outils.*

*Page 78, ligne dernière. Au lieu de : 1616, lire : 1625 (Cf. M. l'abbé Bourdeaut, op. cit.).*

*Page 79, ligne 7. Ajouter en note : Nous pouvons citer encore divers prieurs de la Trinité, dont les noms ont été extraits par M. l'abbé Bourdeaut, des Archives de Nantes :*

*7 juin 1455. Fr. Briand de Dampierre, religieux, fournit minu pour le prieur de la Trinité (B 853).*

*5 juin 1517. Fr. Pierre Savary, religieux, fait de même (B 853).*

*4 mai 1556. Aveu fourni par René de Bretagne (fils de Francois d'Avau-*

gour et de Madeleine de Brosse), protonotaire apostolique, prieur commendataire de la Trinité de Clisson (13 1008). En 1564, aveu du même, remplacé comme prieur de la Trinité, par Pierre de Guenant (B 1008).

20 octobre 1573. Serment de fidélité d'André d'Obrenas, prieur commendataire de la Trinité (B 1010).

7 juin 1600. Serment de Jean de Maunoir, déjà prieur en 1596, et encore prieur le 2 janvier 1607 (B 1009).

15 mai 1619. Serment de Rév. P. en Dieu, Guillaume Fouquet de la Varenne, évêque d'Angers et prieur de la Trinité (B 1009).

18 novembre 1632. Serment de Rév. P. en Dieu, Jean-Jacques Olier, abbé de Pibrac, chanoine comte de Brioude, prieur de la Trinité (B 1009).

17 octobre 1635. Aveu du même (B 853).

26 février 1646. Julien de Fiesque, prieur de la Trinité, sur la démission de J.-J. Olier (*Insinuations Ecclésiastiques*, vol. 38, fol. 245).

3 mai 1653. Jacques Le Feuvre, clerc du diocèse de Soissons, déjà prieur de St-Gilles-sur-Vie, devient prieur de la Trinité, sur la démission de Rév. P. en Dieu, Charles de Bourlon, évêque de Soissons. Il prend possession le 24 juin 1653 (*Insinuations ecclésiastiques*, vol. 43, fol. 114).

13 avril 1682. Aveu de la Trinité de Clisson, rendu par Balthazar Fouyer, pour le prieur de la Trinité, Louis Pertat de Villemareuille (*Ibid.*).

## CHAPITRE II

### La Trinité

De Saint-Jacques, pour se rendre à la Trinité, on descend le coteau qui domine la rive gauche de la Sèvre, et on franchit cette rivière sur le pont moderne de Nidois. En le traversant, on doit admirer la vue magnifique que présentent les bords escarpés de la Sèvre, ombragés de grands arbres, avec la chaussée et les ruines du château dans le fond, sur la droite. Ce paysage charmant a été reproduit dans le *Magasin Pittoresque* de 1864 (pages 199-200), avec un article sur le Bocage du Bas-Poitou, son aspect et les mœurs de ses habitants, extrait des célèbres « *Mémoires* » de la marquise de la Rochejacquelein.

Dans le faubourg de la Trinité se voient plusieurs maisons, construites dans le style italien qui distingue la ville de Clisson, et qui y a été apporté, peu après 1798, par les frères François et Pierre Cacault, originaires de Nantes, et par le grand sculpteur Lyonnais Lemot, après leur retour d'Italie et principalement de Rome, où ces trois hommes de goût s'étaient rencontrés et avaient contracté ensemble une étroite amitié.

François Cacault naquit à Nantes en 1742, d'un père habile géomètre, auteur d'un excellent plan de Nantes en 1757 dont les exemplaires sont aujourd'hui fort recherchés. Il fut quelque temps professeur de mathématiques à l'Ecole militaire, après 1764 ; passa en Italie, fut secrétaire d'ambassade à Naples en 1785 ; chargé des affaires de France près la même cour, en 1791, puis près de la cour de Florence ; fut ambassadeur à Gênes, ensuite à Rome de 1801 à 1803, enfin sénateur. Il mourut à Clisson, le 10 octobre 1805<sup>1</sup>. Son frère Pierre était peintre.

---

<sup>1</sup> L'on pourra consulter sur François Cacault, la « *Biographie universelle* » de Michaud qui lui consacre un bon article ; — le *Magasin Pittoresque*, 1842, qui en donne, page 228, une courte biographie avec portrait, dans un article intitulé *Le Musée de Nantes*, contenant la description des principaux tableaux de ce musée, provenant, pour la plupart, de la collection Cacault ; — « *Cacault écrivain* », par M. Charles Joret (Paris, Picard, in-8° de 24 pages). Il existe un beau portrait de François Cacault, gravé en taille-douce, avec la légende *M. François Cacault. En témoignage de reconnaissance. Maximilien Laboureur. Dessiné par M<sup>e</sup> Coltellini. Gravé par Fontana* (Hauteur de la planche, marge non comprise 0,22 m. Largeur 0,17 m).

François Frédéric Lemot naquit à Lyon en 1777, et mourut à Paris en 1827. Ses principales œuvres sont le fronton de la colonnade du Louvre, la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf, et celle de Louis XIV sur la place Bellecour à Lyon. Il fut le premier prix de Rome pour la sculpture, envoyé à l'Ecole française fondée à Rome par Louis XVI, et reçut de Charles X le titre de baron en 1826<sup>2</sup>.

François et Pierre Cacault, charmés par le site pittoresque de Clisson que les *colonnes infernales* avaient transformé en un monceau de ruines désertes, mais dont les environs leur rappelaient les classiques coteaux de Tivoli, s'y fixèrent en 1798, y acquirent de vastes terrains et y apportèrent le modèle des gracieuses constructions ou fabriques de la campagne romaine, ajoutant par là un attrait particulier au caractère déjà si poétique des rives de la Sèvre en ce lieu. Attiré par ses amis, Lemot vint à son tour résider à Clisson, et c'est à lui que l'on doit la conservation de la Garenne, des ruines du château et de l'église de la Madeleine, ainsi que du manoir et du parc de la Roche-Sebien. Il contribua puissamment à faire sortir Clisson de ses décombres, et cette charmante petite ville lui est redévable, en grande partie, de sa réputation européenne.

Parmi les jolies maisons à l'italienne du faubourg de la Trinité, avec toits aplatis couverts en tuiles et ouvertures cintrées garnies de briques, on remarque l'hôtel de l'Europe, dominant la rive droite de la Sèvre, en face le coteau de Nidois et dans une très heureuse situation. L'ancien hôtel de France, renfermant aujourd'hui la Mairie et la Poste, et surtout la belle maison Valentine, ancien prieuré des Bénédictines de la Trinité dont nous parlerons bientôt, méritent d'être cités commises édifices du même style.

La Trinité de Clisson<sup>3</sup> était un prieuré Bénédictin avec paroisse, dépendant de Saint-Jouin-de-Marnes. Dans une charte de 1105, rapportée par D. Morice (*Preuves*, I, colonne 511), nous voyons Brice, abbé de Saint-Jouin-de-Marnes, à l'instigation de l'évêque de Nantes, Benoît, et de Gaudin seigneur de Clisson, abandonner certaines prétentions sur les chanoines Augustins de la Trinité de Clisson, à condition que ces derniers payent à l'avenir 5 sous de rente à l'abbaye de Saint-Martin-de-Vertou. Il est encore convenu dans la

---

<sup>2</sup> Voir « Voyage à Clisson », par Ed. Richer, 6<sup>e</sup> édition : suivie d'une « Notice sur le baron François-Frédéric Lemot », (Nantes, Mellinet-Malassis, 1828, 1 vol. in-12 de 186 pp) ; — « Souvenirs du statuaire Lemot et de Clisson », par Charles Marionneau, dans le *Bulletin* de la Société Archéologique de Nantes, 1896, pp. 259-268 — petit portrait de Lemot, de profil, dans le *Magasin Pittoresque*, 1867, page 37: gravure reproduisant un groupe de têtes d'artistes, dessiné en 1805 par Boilly.

<sup>3</sup> Sur la Trinité de Clisson, voir ; aux Archives de Nantes, le Registre G 52 p. 442-453 (Visite de l'archidiacre, en 1683), et la liasse H 176 ; — « *Histoire de Nantes* », de Travers, I, page 235, et III, page 328.

même charte que si ces chanoines abandonnaient un jour leur règle, la Trinité reviendrait à Saint-Martin-de-Vertou. L'on peut en conclure que primitive-ment la Trinité a été une dépendance de l'abbaye Bénédictine de Saint-Martin-de-Vertou.

Ce prieuré appartenait donc, au XI<sup>e</sup> siècle, à des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Il passa ensuite, mais nous ne savons à quelle époque, aux religieux Bénédictins, obédienciers de Saint-Jouin-de-Marnes, qui s'y installè- rent au nombre de quatre : deux prêtres et deux novices. C'était revenir à ses anciens maîtres.

Plus tard, la maison fut occupée par quatre prêtres, gagés par le prieur, pour ou faire la desservance. Enfin le 2 juin 1647, une petite colonie de religieuses Fontevristes, de la Regrippière en Vallet, composée de deux dames et une soeur converse, vint s'y établir. Ces religieuses avaient quitté l'ordre de Fontevrault, avec la permission de Madame Jeanne de Bourbon, légitimée de France, leur supérieure, pour suivre la règle adoucie de Saint-Benoit. Le nou- veau couvent de la Trinité fut placé sous la dépendance de l'évêque diocé- sain, pour la supériorité et la conduite. Toutefois, le prieur ecclésiastique subsista et garda toujours le titre de curé primitif de la paroisse. Les Bénédic- tins de la Trinité se réunirent alors à leurs frères de Vertou. Ils étaient donc revenus à la Trinité avant l'année 1645<sup>4</sup>.

Nous avons dit (page 55) que, d'après un document de 1428, il n'y avait pas encore, à cette date, de paroisse fondée à la Trinité. La *Visite du climat de Clisson* par l'archidiacre Binet, en 1683, nous apprend qu'alors la paroisse comptait 400 communians, et que le prieuré jouissait d'un revenu de 3 300 livres<sup>5</sup>. Le prieuré de Drain en Anjou, y était annexé.

D'après le *pouillé* de 1677 et l'*« Etat du diocèse en 1790 »*, la présenta- tion du « prieuré-cure » de la Trinité appartint d'abord à l'abbé de Saint-Jouin-de-Marnes, puis au roi, retourna à l'abbé de Saint-Jouin en vertu d'un concor- dat de 1673, et enfin passa à l'évêque de Nantes. En 1790, la paroisse comptait 700 habitants. Le prieuré fut uni à la cure, le 22 septembre 1790. Auparavant, le curé touchait 700 livres de portion congrue<sup>6</sup>, et 112 livres de

---

<sup>4</sup> Gérard Mellier, dans son « *Histoire la ville et du comté de Nantes* », publiés par M. Léon Maître (Nantes, Forest et Grimaud, 1872, page 14), nous dit qu'en 1719, il y avait au faubourg de la Vallée de Clisson, un couvent de Cordeliers et une ministrerie de Mathuri- nins ». Si ces Mathurins étaient à la Trinité, c'est, à notre connaissance, le seul texte qui en parle.

<sup>5</sup> 3 000 livres sur le pouillé de 1677.

<sup>6</sup> 500 livres sur le pouillé de 1677. L'archidiacre Binet (Visite de 1683) évalue la portion congrue du curé à 300 livres, plus 180 livres de fondations. Il mentionne dans l'église les chapellenies suivantes : Notre-Dame-et-Saint-Mathurin, Sainte-Foy, « en la présentation du Sgr du Plessis-Guerry, à présent du Sgr de la Galissonnière, dont le service de deux Messes par semaine, induement transporté dans la chapelle du château de la Galisson- nière, sera rétabli à la Trinité (Voir page 32), une seconde chapellenie dite de Sainte-Foy, « en la présentation de l'évêque de Nantes » : Saint-Michel, les Viviens, les Madeleneaux.

redevances ; mais depuis l'union, il perçut tous les revenus de ce prieuré simple et séculier, qui se montaient à 7 112 livres. Les charges (redevances à l'hôpital Saint-Antoine, réparations à l'église, portion congrue du curé) n'étaient pas moindres de 1 040 livres. Avant l'union de 1790, le prieuré appartenait depuis 1767, à Dom Jean-Antoine de Clinchamp, profès de Saint-Aubin d'Angers.

Le cimetière était entre l'église et le prieuré, devant la porte du monastère des Bénédictines. L'église était attribuée au XIII<sup>e</sup> siècle, avec façade du XI<sup>e</sup>. La nef était affectée au service paroissial, et le grand autel était placé au milieu du transept, sous la tour. Il n'y avait pas de vicaire.

Parlons d'abord de l'église dans son état présent. Elle est orientée à l'Est, formée d'une nef de cinq travées avec deux bas-côtés, et coupée par un transept portant, à l'origine, une très petite absidiole voûtée en cul-de-four, sur chacun de ses deux bras ; aujourd'hui, il n'y a plus d'absidiole que sur le bras Nord. Un chœur très allongé et à chevet plat, a remplacé, au XVII<sup>e</sup> siècle, l'ancien chœur roman et son abside : il est dû aux religieuses Bénédictines.

Avant 1867 la nef n'avait point de voûtes, non plus que les bas-côtés. Les grandes arcades en arc brisé sont anciennes ; elles sont soutenues et redoublées par un arc semblable, plus étroit, dont les pieds-droits sont accolés aux faces correspondantes des gros piliers. Ceux-ci sont carrés et ornés à leurs impostes d'un simple tailloir ou filet dont l'angle inférieur est abattu. Contre les deux autres faces des gros piliers, c'est-à-dire contre les faces qui regardent la nef et les bas-côtés, sont accolés verticalement de minces bandeaux plats, montant jusqu'à la hauteur des voûtes modernes, et recevant les retombées de leurs nervures sur une imposte semblable à celle des gros piliers. Ces longs et minces bandeaux ou pilastres contribuent à donner aux gros piliers une coupe cruciforme ; ils supportaient jadis, sans doute, les extrémités des entraits de la charpente, tant dans la nef que dans les bas-côtés, alors que l'église n'était pas voûtée.

Les pieds-droits des arcs qui doublent les grandes arcades ont leurs impostes formées d'un *filet chanfreiné*, semblable à celui des gros piliers, et placé à la même hauteur.

Les bandeaux plats ou minces pilastres, accolés à la face des gros piliers qui regardent le bas-côté, ont aussi à leurs impostes un *filet* identique, et à la même hauteur que celui de ces gros piliers. Mais sur la face des gros piliers qui regarde la nef, les pilastres accolés montent sans arrêt jusqu'à la naissance des voûtes, et n'ont de *filet chanfreiné* qu'à leur sommet ou imposte, pour recevoir la retombée des doubleaux et des nervures de chaque travée : à la hauteur des impostes des gros piliers, la face de ces pilastres accolés est plane et unie.

Des deux côtés de la nef, à la naissance des voûtes, court une corniche romane, soutenue par des modillons en forme de figures grimaçantes.

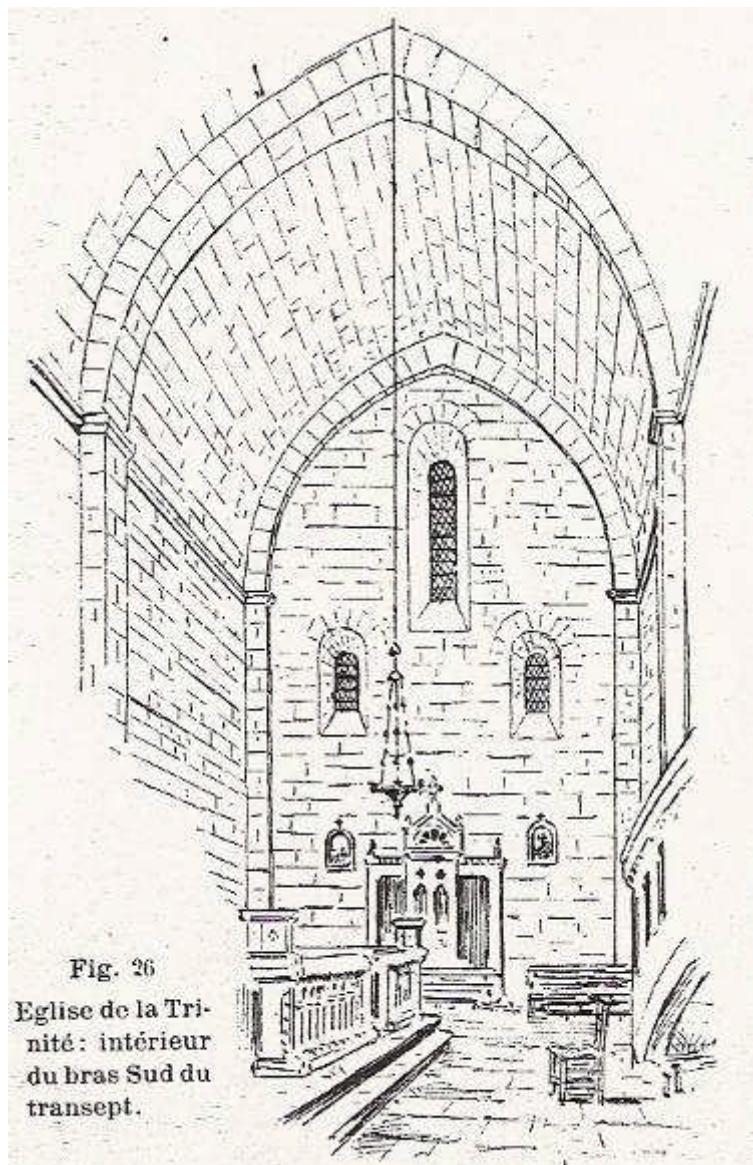
Les deux bras du transept ont des voûtes anciennes en arc brisé, sans nervures, avec un simple doubleau aussi en arc brisé, qui divise chaque bras en deux travées. Contre la face interne de chacune de leurs extrémités est un autre doubleau ou *formeret*. Les pieds-droits de ces doubleaux sont garnis à leurs impostes d'un simple *filet chanfreiné* par en-bas, qui reçoit les retombées de leur arc, à hauteur de la naissance des voûtes.

La façade du bras Sud est seule ancienne : elle est percée de trois baies romanes, celle du milieu placée plus haut que les autres ; d'ailleurs analogues, amorties en plein cintre, étroites et ébrasées.

Sur la face Ouest de chaque bras du transept, est percée une petite fenêtre romane, étroite et ébrasée.

La croisée du transept est soutenue par quatre gros piliers carrés, ou massifs de maçonnerie, qui ont chacun deux faces noyées dans les murs de la nef et du chœur. Sur leurs deux autres faces sont appliqués deux piliers ronds sur chaque face, à chapiteaux ornés tantôt de figures, tantôt d'entrelacs et de feuillages romans, tantôt des premiers crochets gothiques.

Deux de ces piliers supportent les retombées de l'arc triomphal, deux autres celles de l'arc d'ouverture du chœur, et les quatre autres celles des arcs des bras du transept. La voûte de la croisée du transept repose sur l'entre-croisement de deux nervures rondes.



Une petite portion de voûte, ayant appartenu à la première travée de l'ancien chœur, existe encore, jointe à la croisée du transept.

L'absidiole placée jadis sur le bras Sud du transept, a été détruite au XVII<sup>e</sup> siècle, pour la construction du chœur particulier des religieuses Bénédictines.

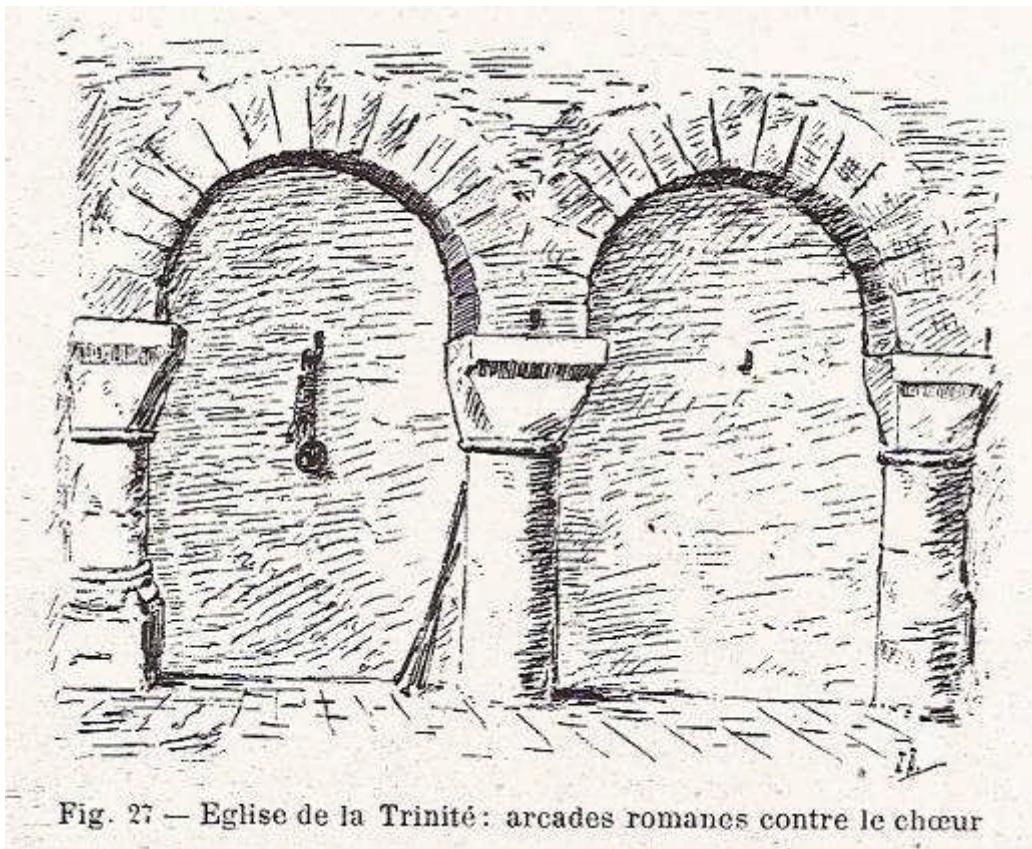


Fig. 27 — Eglise de la Trinité: arcades romanes contre le chœur

Dans le coin de l'absidiole du bras Nord, seule subsistante, une petite porte donne accès à un couloir qui conduit à une sacristie du XVII<sup>e</sup> siècle, couverte de voûtes d'arêtes. Dans la première partie de ce couloir, est une très petite fenêtre romane, amortie en plein cintre et ébrasée, mais aujourd'hui murée, et qui a jadis servi à éclairer le passage. Dans la seconde partie, un peu avant la sacristie, on voit, appuyées contre le mur du nouveau chœur, deux arcades romanes, basses et en plein cintre, soutenues par trois courts piliers, ronds et trapus, qui supportent de gros chapiteaux sans ornements, du genre dit *cubique*, surmontés d'un tailloir épais dont l'angle inférieur est abattu. Ces chapiteaux sont garnis d'une *astragale* (ou moulure inférieure ronde) taillée dans le même bloc. A la base de l'un des piliers, des griffes ou pattes très simples sortent sur un groupe de grossières moulures arrondies ; la base des deux autres piliers est cachée sous le sol. Chapiteaux et base pattée sont identiques aux bases et chapiteaux des piliers de la crypte et de l'ancienne coupole du chœur de la cathédrale de Nantes, et doivent être attribués à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

Les deux arcades romanes que nous venons de décrire paraissent avoir fait partie d'une série d'arcades semblables, appartenant très probablement au cloître du premier prieuré.

Tout à côté d'elles et près d'un angle du même couloir, vers le transept, s'ouvrait, à une certaine époque, une grande baie en plein cintre, sans style ni ornement d'aucune sorte et aujourd'hui murée. Cette baie devait donner accès de l'église dans le cloître.

Le chœur du XVII<sup>e</sup> siècle, communiquant par une porte avec la sacristie, est fort long et décoré, de chaque côté, d'une rangée de belles stalles de chêne, d'un style sobre et élégant, qui, nous a-t-on dit, y ont été placées en 1810, par M. Mortier, curé de la Trinité. Nous pensons qu'elles ont été alors simplement restaurées ; car elles semblent présenter encore plusieurs morceaux du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le chevet est plat. Contre sa face interne est appliqué, au lieu de l'autel disparu, un buffet d'orgues modernes, accompagné d'un magnifique rétable du XVII<sup>e</sup> siècle, dont les colonnes, de beaux marbres de diverses couleurs, sont surmontées de chapiteaux corinthiens dorés. Ce, rétable est richement orné de guirlandes et de mascarons, sculptés en pierre, des statues des quatre Evangélistes en plâtre sur des consoles, et à sa partie supérieure, d'un médaillon ovale, bas-relief allégorique d'une bonne main, représentant la Sainte-Trinité, autrefois, nous a-t-on affirmé, peint de diverses couleurs, puis couvert d'un badigeon blanc. Il est du même style que l'encadrement du jubé de la cathédrale de Nantes, qui a été démolí vers 1885, mais d'une exécution et de matériaux bien supérieurs.

Le chœur particulier des religieuses s'ouvrait derrière le grand autel actuel, du côté de l'Epître, à la naissance du nouveau chœur, par une large baie grillée, aujourd'hui murée. Il était placé perpendiculairement au nouveau chœur de l'église, et ses débris se voient encore au dehors, dans le jardin de la maison Valentin.

Derrière et contre le chevet plat du chœur de l'église, est appuyée extérieurement une autre sacristie du XVII<sup>e</sup> siècle, surmontée d'un toit en appentis, et formée de deux travées couvertes de voûtes d'arêtes assez basses et séparées par un doubleau. Elle communique avec la première sacristie par une porte, puis directement avec le chœur par deux portes symétriques, percées de chaque côté du beau rétable dont nous avons parlé, enfin avec le chœur particulier des religieuses, par un couloir voûté en berceau, placé contre le côté Sud du chœur de l'église. Toutes ces constructions du XVII<sup>e</sup> siècle sont en pierre blanche ou en tuffeau.

La Trinité de Clisson a subi, entre les années 1807 et 1810, des répara-

tions importantes qui lui ont fait perdre une grande partie de son intérêt. Si son aspect et son plan général sont toujours dignes d'être remarqués, bien peu de ses détails peuvent aujourd'hui servir de documents archéologiques. Les voûtes en arc brisé des bras du transept, et la voûte sur nervures de la croisée de ce transept sont anciennes, il est vrai ; mais celles de la nef et des bas-côtés sont modernes ; des ouvertures de diverses formes ont été percées dans les murs, pour donner plus de jour à l'intérieur de l'édifice ; les grandes fenêtres de la nef ont été transformées ; enfin et surtout, la très belle et curieuse façade principale romane a été remplacée, de la façon la plus regrettable, par une façade nouvelle, ainsi que la façade du bras Nord du transept. Le bénitier, orné de chaque coin d'une feuille gothique grossière, que l'on trouve à droite de la grande porte, a été repiqué, comme d'ailleurs toutes les sculptures de l'église, ce qui leur enlève beaucoup de leur valeur.

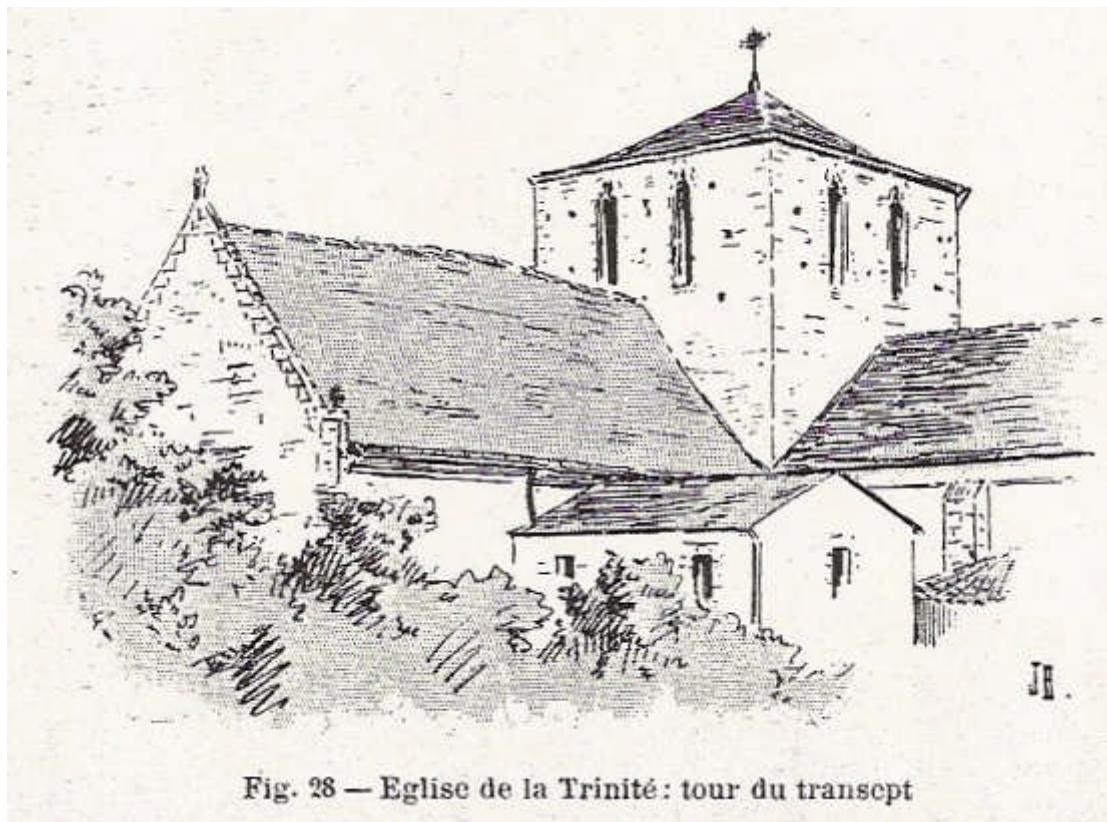


Fig. 28 — Eglise de la Trinité : tour du transept

L'on peut voir le dessin au trait de l'ancienne façade de la Trinité, avant sa reconstruction; dans les « *Etudes archéologiques....* » de M. Orieux (*Société Académique de Nantes, 1814, pl. 9, fig,1*). Dans le *Bulletin de la Société. Archéologique de Nantes*, tome 1<sup>er</sup>, page 38 (Séance du 19 novembre 1843), nous lisons : « M. Nau, architecte, communique une notice sur la Trinité de Clisson, qui doit être réparée. Il souhaite qu'on en use envers ce monument avec le même goût et la même Sollicitude dont M. le baron Lemot fit preuve pour le vieux château du connétable ». Nous croyons que la notice de M. Nau

n'a malheureusement jamais été imprimée ; elle nous donnerait une précieuse description de la Trinité avant sa déplorable restauration. En tout cas, les souhaits de l'éminent architecte ne se sont pas réalisés !

Seule, la tour carrée qui surmonte la croisée du transept a échappé aux réparations de 1867. D'après certaines traditions locales, elle porta jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle une flèche en charpente. Elle est couronnée par une corniche, simple *filet* dont l'angle inférieur est abattu, et sur chacune de ses faces sont percées deux longues et étroites ouvertures, amorties en trèfle, qui nous paraissent du style du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les parties les plus intéressantes de l'église sont donc, avec cette tour, les arcades basses que l'on voit derrière l'absidiole Nord, et le bras Sud du transept.

La Trinité, à en juger par l'épaisseur des gros piliers carrés de la nef, et par les minces pilastres qui leur sont accolés verticalement, nous paraît avoir été primitivement couverte de voûtes semblables à celles du transept. Ces voûtes auront plus tard été remplacées par des lambris auxquels ont succédé les voûtes modernes. Nous croyons pouvoir attribuer l'ensemble de l'édifice à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, d'après la forme brisée de ses grandes arcades et des voûtes anciennes du transept, et d'après le style de ses chapiteaux ornés qui présentent quelques crochets gothiques, malheureusement retouchés.

Quant aux deux arcades basses qui semblent le dernier vestige d'un cloître disparu, elles sont d'une époque antérieure et doivent avoir appartenu à une première construction de la fin du X<sup>e</sup> siècle, dont l'église a été remplacée, à la fin XI<sup>e</sup>, par celle que l'on admirait avant sa restauration.

Dans l' « *Etat du diocèse de Nantes en 1790* », nous lisons cette observation : « Il y aurait même au chevet de la Trinité, du côté de l'Évangile, des substructions d'une époque antérieure [au XI<sup>e</sup> siècle] ». Il faut certainement entendre par là les deux arcades romanes décrites plus haut, et qui ont sans doute fait partie des constructions des moines Augustins, installés à la Trinité vers la fin du X<sup>e</sup> siècle.

Sur la place, entre le côté Nord de l'église et la porte du presbytère, se voient divers fragments de pierres tombales, provenant de l'ancien cimetière qui devait être à peu près en cet endroit, et employées comme dalles de pavage. L'on remarque celle marquée d'une *pelle à enfourner*, d'un boulanger nommé **Dabin**, avec la date 1650 ; celle de **Jan Grenouilleau**, ornée d'une croix qui indique la sépulture d'un prêtre ; enfin une belle pierre portant cette inscription : **Icy gists les corps d'honorabile homme Jan Mocquard qui mourut le I octobre 1625 et de Renée Angebault son épouse décédée le XI septembre 1533. Ausy gt le cp de h. f. Fr. Demorton 1650.**

Tous ces noms sont encore portés à Clisson<sup>7</sup>.

L'une de ces pierres tombales porte une figure qui ressemble à une cloche avec poignée, et serait celle d'un sacristain ; une autre, une figure à demi effacée, rappelant assez les *forces* ou ciseaux de drapier, à bouts coupés carrément, et l'on sait que l'industrie des *drapiers* et *foulonniers* est depuis longtemps florissante à Clisson et environs ; une autre enfin, portant une simple croix sans inscription, doit être encore celle d'un prêtre. A côté de ces pierres, un reste de socle indique l'emplacement d'une croix de granit qui n'existe plus<sup>8</sup>.

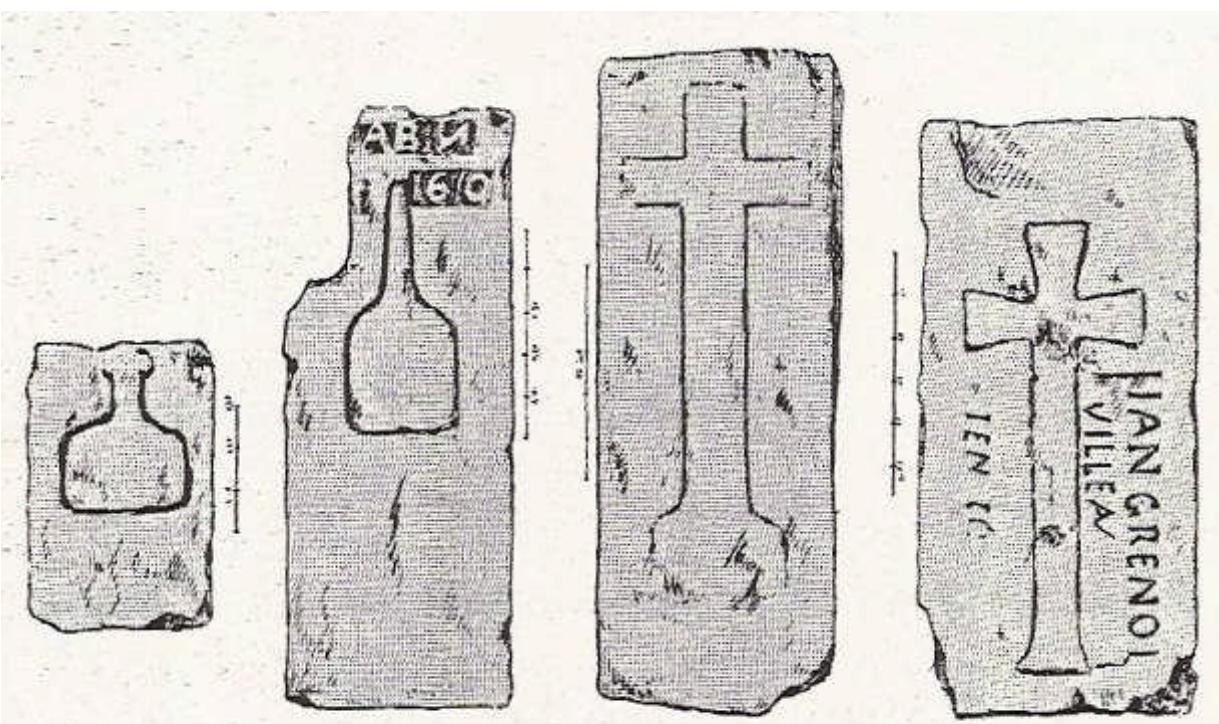


Fig. 29 — Pierres tombales sur la place de la Trinité

Nous pouvons donner quelques détails sur la Trinité au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après les renseignements recueillis par M. Perraud.

L'autel paroissial était placé sous l'arc triomphal ou dernière arcade de la nef avant la croisée du transept. Immédiatement derrière, s'élevait une grille qui le séparait du chœur des religieuses.

<sup>7</sup> Nous ferons observer ici que divers noms patronymiques sont particulièrement nombreux dans certaines paroisses *Dabin* à Clisson, *Bastard* à Gorges, *Caillé* à Monnières, *Gaborit* à Vallet, *Couillaud* au Pallet, *Saupin* à Vertou, *Mesnard* dans toutes ces paroisses et les avoisinantes. On pourrait faire sur ce sujet de curieuses recherches.

<sup>8</sup> Un tombeau prismatique triangulaire en granit, servant de banc sur la place de la Trinité, a été transporté en 1840 au Musée archéologique de Nantes, où on peut toujours le voir. Sur une de ses faces sont gravés une hache et un large couteau ; il porte une petite croix grecque au pied, et une niche au chevet.

Le bras Sud du transept, dit de Saint-Sauveur, était occupé par le cimetière des Bénédictines, et des cloisons de planches l'isolaient tant de la croisée du transept que du bas-côté Sud de la nef. Le bras Nord du transept était livré aux fidèles il contenait les autels de la Passion et du Rosaire.

Dans le fond du grand chœur, sous le rétable, était l'autel des religieuses, où se faisait leur office. Cet autel qui était du style du rétable, a été transporté, au début du XIXe siècle, à Notre-Dame de Clisson. Le chœur particulier des religieuses s'ouvrait à angle droit sur le grand chœur, par une large baie que fermait une grille, et à côté se trouvait une petite porte au moyen de laquelle les religieuses se confessaient et communiaient, faisant face à la chapelle Sainte-Apolline<sup>9</sup>, placée de l'autre côté du grand chœur, près de la porte de la sacristie. Au-dessus de la porte communiquant avec le chœur des religieuses, était leur orgue, supporté par un balcon.

Les Bénédictines qui de leur chœur ne pouvaient voir l'autel, chantaient Messes et Vêpres, et aux quatre grandes fêtes de l'année tiraient le rideau de leur grille. Quand l'une d'elles décédait, on l'exposait sur son cercueil, derrière la grille, à rideau ouvert, avec un chapelet et un crucifix dans ses mains jointes sur sa poitrine. D'ordinaire elles chantaient seules les Vêpres du dimanche, sans l'assistance du prêtre. Elles n'étaient pas riches, n'avaient que la maison, l'enclos et quelques rentes, et vivaient en prenant des élèves pensionnaires.

Dans l'église de la Trinité se réunissaient les confréries du Rosaire et de l'Adoration perpétuelle ou du Saint-Sacrement. Le jour de la Mi-Août, la paroisse prenait part à la procession générale de Notre-Dame de Toutes-Joies, à laquelle se joignaient aussi les Cordeliers de Clisson, marchant derrière leur grande croix de bois. Aux Rogations, la procession de la Trinité allait un jour à Saint-Jacques, un jour à Notre-Dame, et un jour à l'hôpital Saint-Antoine.

Le clocher, aujourd'hui simple tour de transept, était surmonté d'une flèche et contenait trois cloches dont une aux religieuses ; mais le couvent avait aussi un clocher particulier, en forme de lanterne ou campanile, qui renfermait encore une cloche. Ce dernier clocher existe toujours dans les dépendances de la maison Valentin, mais transformé en pavillon à l'italienne.

Le pouillé manuscrit de 1677 nous dit que les Bénédictins de Saint-Jouin-de-Marnes tiraient toujours quelques revenus de la Trinité de Clisson, par la cession du droit des religieux obédienciers dans ce prieuré, lors de l'établissement des Bénédictines mitigées en 1615.

---

<sup>9</sup> Une statue de Sainte Apolline, provenant de cette chapelle, est encore conservée dans l'église de la Trinité.

« Ces s religieuses, lisons-nous dans le même document, qui devaient leur établissement à deux dames, autres religieuses de la Regripière, sous l'obéissance et direction de l'évêque de Nantes, avaient été installées dans le prieuré conventuel de la Trinité de Clisson par le prieur, en vertu d'un concordat revêtu de toutes les formes requises, qui leur cédait l'église, les lieux réguliers et l'enclos, de sorte qu'a la place de quatre ou cinq Bénédictins mitigés, il y eut plus de 24 religieuses. Mais il y a toujours un prieur titulaire et commendataire. Les Bénédictines ont fait-bâtir un monastère très propre, et y possèdent un grand enclos, par l'addition des garennes du seigneur de Clisson qui leur en a fait présent, à titre de bienfaiteur. » Les garennes données par le seigneur de Clisson étaient la partie boisée de l'enclos des Bénédictines, située sur la rive gauche de la Moine ; elles devaient à l'origine être unies aux garennes du bord de la Sèvre, et le tout paraît avoir été une réserve de gibier pour les chasses ducales du XVe siècle.

Dans le « *Monasticon Nantais* », joint par M. l'abbé Grégoire à son « *Etat du diocèse de Nantes en 1790* », nous voyons que le couvent, aujourd'hui la maison Valentin, était adjoint à l'église paroissiale ; il était très bien bâti et dominait la Vallée et la ville de Clisson. Le cloître formait un carré parfait et se composait d'arcades en plein cintre. Le parc traversé par la Moine, faisait de ce lieu une délicieuse solitude. Le chœur de l'église, avec un autel et un très beau rétable, servait aux religieuses. La sacristie était bien fournie d'ornements et d'objets servant au culte. La maison était double, comprenant un noviciat et un pensionnat de jeunes filles. En 1790, la communauté dirigée par une prieure, M<sup>me</sup> des Cazeaux de Sainte-Agnès, comptait 21 professes, 2 novices et 4 converses. L'aumônier était M. Guillaume Bretin. Le dortoir des jeunes filles du pensionnat contenait 25 lits. La bibliothèque était composée de 250 volumes. Le revenu était de 454 livres en terres, et de 1 296 livres en rentes, plus 340 livres produites par les dots des religieuses, et 800 livres de pensions viagères. Les pensions des élèves se montaient à 2 173 livres. La maison devait payer, chaque année, pour 1 359 livres de charges diverses.

Nous connaissons le nom du prieur commendataire de la Trinité, en 1554. C'était René de Bretagne, sans doute de la maison de Bretagne-Avaugour, issue du duc François II et d'Antoinette de Maignelais. Aucun moine ne résidait alors dans la maison<sup>10</sup>.

Le vénérable Olier, fondateur de la congrégation de Saint-Sulpice, fut pourvu du prieuré de la Trinité de Clisson en 1610 ; il achevait alors ses études à Lyon. En 1638, allant donner une mission en Saintonge, il passa par son prieuré où une maladie l'obligea de séjourner quelque temps ; il y retour-

---

<sup>10</sup> Visite pastorale de 1554 (Archives de Nantes, G 42).

na encore en 1641. Toutes les fois qu'il y résidait, il avait coutume de faire les exercices de la retraite spirituelle à la chapelle de Notre-Dame-de Toutes-Joies<sup>11</sup>.

En 1672, le prieuré de la Trinité était à Jacques Lefebvre, docteur de Sorbonne et archidiacre de Sens ; en 1677, à un chanoine de Paris.

L'abbé Pierre Richard, natif de Boussay, était recteur de la Trinité en 1622. A sa famille appartenaient sans doute S. E. le cardinal archevêque de Paris décédé le 28 janvier 1908, et aussi le dernier curé de la Trinité avant la Révolution, M. Pierre Richard de la Vergne, prêtre distingué, si estimé tant de ses paroissiens que de tout le clergé de Nantes, qu'on l'appelait *le petit évêque*, à cause de son influence dans le diocèse. M. Pierre Richard de la Vergne était pourvu de quelques bénéfices<sup>12</sup>, et avait fondé un petit collège au lieu où l'on construisit depuis l'hôtel de France, aujourd'hui la Mairie, et où plusieurs prêtres reçurent leur instruction littéraire. Il était né à Boussay en 1729. Docteur en droit, avocat au- parlement de Paris, chanoine de Montaigu, il fut nommé « *prieur-curé* » de la Trinité de Clisson le 20 mars 1761. Député aux Etats-Généraux, il rentra en Bretagne en 1789, refusa le serment schismatique et fut obligé de se cacher. Aussi ce fut l'abbé Gogué, recteur de Saint-Jacques, resté seul curé catholique à Clisson, qui, comme nous l'avons dit, fit faire la première communion aux enfants de la Trinité en 1791, plus tôt que de coutume. Pris dans les environs de Clisson le 29 juin 1792 et amené à Nantes, M. Richard fut relâché, puis s'exila en Portugal d'où il revint après le rétablissement du culte. Il mourut à Nantes en 1817 et fut inhumé à Boussay<sup>13</sup>.

L' « *Etat du diocèse en 1790* » mentionne le petit collège qu'il avait fondé. Ce collège était alors « *tenu par un prêtre, et on y enseignait les humanités* ».

Le couvent des religieuses de la Trinité ne fut incendié qu'en 1794, quand les colonnes infernales portèrent le fer et le feu dans tout le pays. Les ruines en furent acquises en 1809 par M. Valentin.

Sur la place de la Trinité se présente aujourd'hui la façade de la maison Valentin dont les bâtiments font corps avec l'église. Les merveilleux jardins de cette propriété traversée par la Moine, ont fait l'admiration des artistes de

---

<sup>11</sup> Voir la « *Vie de M. Olier* », par M. l'abbé Fayon, prêtre de Saint-Sulpice 1841, tome 1<sup>er</sup>, pages 226 et suiv.

<sup>12</sup> Voir aux *Archives de l'Hôtel-de-Ville de Nantes*, les *Déclarations concernant les biens ecclésiastiques*, 2<sup>e</sup> registre, folio 173 ; « *Déclaration de la cure de la Trinité de Clisson, et de plusieurs bénéfices dont est titulaire M. Richard, prêtre* »

<sup>13</sup> « *Les confesseurs de la foi dans le diocèse de Nantes* », I, p. 539.

tous pays, qui les ont visités depuis le XIXe siècle. Le célèbre peintre paysagiste Français y a pris de nombreuses études que l'on retrouve dans ses tableaux. Cet artiste affectionnait Clisson et vint y passer l'été pendant des années : on le rencontrait souvent aux environs, installé devant son chevalet, et peignant les sites qu'il jugeait de nature à être reproduits dans ses grands ouvrages.

Ancien logis des religieuses, la maison Valentin est une importante habitation, reconstruite au début du XIXe siècle, à l'imitation des *villas* de la campagne romaine, dans le style italien le plus caractérisé et très probablement d'après des plans rapportés d'Italie par Francois Cacault.

Deux pavillons rectangulaires terminés en plate-forme couverte, s'élevaient, il y a peu d'années, au-dessus de ses combles mais dernièrement l'un de ces deux pavillons qui ressortait sur la place de la Trinité, a été fort malheureusement démolí, et l'effet général de la *villa* en a été amoindri. L'autre toujours subsistant tout contre l'église et dans le jardin, parait être l'ancien clocher particulier des religieuses, remanié légèrement à la mode italienne.

Le large vestibule d'entrée, orné de bustes d'après l'antique, débouche sur une belle terrasse, ombragée de treilles que supportent des piliers de brique et dominant les jardins et les bosquets qui, en s'étageant, descendant jusqu'à la Moine. Au fond du vallon, un pont rustique en bois est jeté sur le lit de la petite rivière, encombré d'énormes blocs de rochers et abrité de grands arbres, chênes magnifiques et aunes au feuillage sombre : de ce lieu charmant l'on peut apercevoir au loin, à travers les rameaux entre-croisés, le profil sévère des hautes tours du château.

Sur l'autre rive de la Moine, les bois qui couvraient le coteau il y a quelques années, donnaient à ces jardins un singulier caractère d'isolement sauvage. Ils ont été abattus depuis peu, et l'on ne saurait trop regretter leur disparition qui a gâté l'un des plus jolis paysages de toute la France. Clisson y a perdu un grand ornement.

Le coteau qui s'étend au-dessous de la Trinité jusqu'a la Sèvre, entre la Moine et l'ancien couvent des Cordeliers, s'appelle la Vallée, et ce quartier comprend deux larges rues irrégulières, bordées de maisons : il appartient à la paroisse de la Trinité.